

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE  
Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur  
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... 80 cent.  
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....  
RÉCLAMES 3<sup>e</sup> page ( — d<sup>e</sup> — )..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Le discours de M. Briand. — L'accord de Wiesbaden. Eloge et critiques. Au total, cet accord nous serait favorable. — L'opinion italienne sur l'attitude française. — Le partage de la Pologne. — Une opposition invraisemblable.**

M. Briand a fait à Saint-Nazaire un admirable discours. On s'y attendait. Son talent ne permettait de ce chef aucune déception. Il a surtout montré la difficulté de la tâche à accomplir : équilibrer le pays dans la paix. Cette tâche ardue, il l'a entreprise « avec, entre les mains, le traité de Versailles ».

Personne ne méconnaît aujourd'hui la difficulté de l'œuvre à réaliser. Mais à qui servirait d'être un « as » de la politique si on devait se comporter comme le commun des mortels dans les solutions à imposer ?

Quelle doit être l'attitude de la France en ces moments difficiles, a dit M. Briand ? Pas de timidité mais de l'élan. Le pays doit créer du travail, de la force, de la richesse et de la vie.

Merveilleux programme qu'il reste à mettre en application. Mais pour y arriver on se heurte inévitablement aux mêmes obstacles : la situation financière déplorable du pays. Nos dépenses dépassent les recettes d'un nombre respectable de milliards.

Va-t-on créer le travail et la vie en écartant encore le contribuable essoufflé sous des impôts nouveaux ?

Ce serait folie. Il faut faire preuve d'énergie pour obtenir des économies. On les a promises au pays ; on doit tenir parole. Les solutions empiriques sans cesse employées sont les pires des décisions. Et la première des mesures à adopter n'est-elle pas de faire rentrer les impôts existants, alors qu'une bonne partie des contribuables — les gros, en général — s'efforcent de se soustraire à leur devoir civique et financier ?

Il faut, a dit en terminant M. Briand, que la France victorieuse soit la France de la liberté, de la justice sociale.....

D'accord. Mais qu'on commence par introduire la justice dans le recouvrement des impôts. Que les gros, ceux qui ont gagné (!) des millions pendant la guerre ne soient pas à l'abri des investigations du fisc. Que les tripoteurs des mistelles, ou autres affaires malpropres, ne soient pas protégés par les puissants qui réclament précisément l'égalité et la justice sociale.

Les mots ne suffisent pas, les actes doivent suivre. Sinon les beaux discours, sont des manifestations inutiles, simplement destinées à duper l'opinion.

Qu'on fasse rentrer les impôts, qu'on réalise les économies sérieuses qu'il est possible de réaliser et la tâche de nos dirigeants se trouvera subitement allégée.

MM. Loucheur et Ratheneau ont signé, à Wiesbaden, un accord qui a trait à la livraison de matériaux pour la reconstruction de nos provinces sauvagement ravagées.

Cet accord est à la fois fortement approuvé et vertement critiqué. Il fait des heureux et des mécontents en France et en Allemagne, mais il est surtout désapprouvé en Angleterre.

Et cela seul semblerait indiquer que ce pacte ne doit pas être mauvais pour nous !...

M. Loucheur est parti de cette certitude que l'Allemagne ne peut s'acquiescer rapidement en espèces. Il a cherché, par suite, à obtenir que les vaincus puissent, partiellement, se libérer en nature le plus vite possible.

Il est bien entendu que les livraisons des vaincus ne seront pas payées par la France. Elles seront portées au crédit des vaincus ; à valoir sur les sommes à toucher par nous.

L'Allemagne ayant souscrit à ces conditions, il faut bien reconnaître, comme le disent les *Débats*, que c'est là « un effort concret des dirigeants de Berlin pour tenir leurs engagements ».

Mais quelques objections se présentent à l'esprit dont la principale est la suivante : cet effort demandé à l'industrie allemande ne va-t-il pas

développer à l'excès les usines des vaincus et paralyser les nôtres ?

On peut objecter qu'il s'agit surtout de matériaux qui viendront d'Allemagne comme ils viendraient d'Angleterre, d'Amérique ou d'ailleurs. D'autre part, les industries françaises ne sont pas écartées. Elles seront en concurrence avec les industries allemandes et elles ne seront pas handicapées, tous les produits allemands devant payer les droits prévus à la douane, c'est-à-dire qu'ils ne jouiront d'aucun tarif de faveur au détriment des produits français.

Si on ajoute que toute la main-d'œuvre à utiliser dans les régions dévastées est réservée à nos compatriotes il apparaît bien que les intérêts de l'industrie française sont sauvegardés.

« D'une part, écrit le *Temps*, l'Allemagne, qui a besoin d'exporter afin de se procurer les ressources nécessaires pour faire face à ses obligations, voit augmenter ses moyens de production, donc ses capacités de paiement ; d'autre part, la France obtient des prestations en nature, qu'elle n'est pas tenue d'acquiescer intégralement sur l'état des paiements établis par l'accord de Londres et pour lesquelles on lui fait crédit pendant une quinzaine d'années. Indépendamment de sa part dans les versements allemands en espèces, elle se voit assurée de recevoir jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1926 un total de sept milliards de marks ou qui constitueront pour elle un sérieux allègement de ses charges financières. »

L'accord paraît donc avoir, pour nous, de sérieux avantages.

Cela est si vrai que les Anglais le critiquent d'une manière assez générale. Ils disent :

« La France s'assure un versement d'une valeur de 7 millions de marks ou en 4 années. C'est une priorité déguisée. Fausse interprétation, l'accord de Wiesbaden ne modifiant d'aucune sorte le traité de paix et les paiements proportionnels tels qu'ils ont été établis par les Alliés. La vérité est qu'on craint, en Angleterre, que l'Allemagne ne suspende ses paiements dans quelques années. En ce cas, la France ayant reçu 7 milliards de marchandises serait effectivement avantagée. »

Mais pour accepter cette conclusion il faudrait admettre cette thèse invraisemblable que les Alliés accepteraient la faillite frauduleuse du Reich. Or, quelle est la puissance qui s'inclinerait devant une cynique défaillance de ce genre ? Si la Prusse fait faillite, les Alliés auront toujours la possibilité de recouvrer leur créance en exploitant eux-mêmes les richesses naturelles de la Germanie. Ainsi les intérêts anglais sont sauvegardés à l'égal des intérêts de toutes les puissances.

Dans ces conditions il semble que les avantages l'emportent sur les inconvénients, et il faut féliciter nos dirigeants d'être arrivés à un accord qui doit précéder la résurrection de nos départements dévastés.

On sait que des manifestations regrettables se sont produites à Milan et à Venise lors du passage de la mission Fayolle qui se rendait en Italie pour assister à des cérémonies militaires.

Les journaux français, avec beaucoup de délicatesse et de dignité, avaient fait le silence autour de ces incidents pénibles. Mais voici que la presse de la Péninsule s'obstine à voir dans les manifestations « le dégoût justifié du peuple italien contre la politique ostentatoirement anti-italienne de la France depuis l'armistice ». La note est du *Popolo*, mais elle se retrouve en des termes aussi vifs dans la majorité des feuilles de Rome.

Nos frères latins nous rendent responsables de tous les mécomptes enregistrés par eux depuis l'armistice.

C'est aller un peu fort !... Si l'Italie a enregistré des mécomptes après la victoire, la France n'a pas été mieux partagée qu'elle ?

Il est manifestement établi par les textes du « Livre vert » que la France a constamment secondé les intérêts italiens dans l'Adriatique, en Hongrie et en Asie. L'Italie ne pourrait pas affirmer avec autant de certitude qu'elle s'est trouvée, en toutes occasions, aux côtés de la France, dans ses dissentiments avec Londres.

Mais nos voisins commettraient une faute impardonnable en creusant entre les deux nations latines

un fossé qui supprimerait une solidarité indispensable à l'intérêt bien compris des deux pays. « Ceux, écrit le *Temps*, qui cherchent à compromettre l'amitié franco-italienne sont des ennemis de l'Italie autant que de la France ; ceux qui laissent s'accomplir cette œuvre de haine sans réagir d'instinct contre elle font preuve d'une insigne faiblesse morale et politique. Nous souhaitons que nos amis italiens y réfléchissent dans toute la sincérité de leur âme, et qu'ils prennent leurs responsabilités comme nous, n'hésiterons jamais à prendre les nôtres. »

On persiste à annoncer de Genève que la décision de la S. D. N., en ce qui concerne la Haute-Silésie, est imminente.

Le partage se ferait bien selon une ligne qui respecterait les intérêts polonais et allemands.

On ajoute pourtant que l'unité économique du pays serait sauvegardée.

Comment peut-on sauvegarder l'unité du bassin minier, si on découpe la province ?

Une commission internationale, dit-on, solutionnerait la question.

Les gens avisés redoutent ce résultat qui consacrerait l'emprise industrielle de l'Allemagne et l'exclusion réelle des Polonais des mines et des usines.

Ce serait la vassalité pour la Pologne.

Cette singulière solution aurait l'apparence de l'impartialité et, en réalité, donnerait satisfaction à Berlin ; elle est donc invraisemblable.

L'Angleterre n'accepterait pas, si on en croit le *New-York Herald*, la sentence de la S. D. N. au sujet de l'attribution de la Haute-Silésie.

La nouvelle demande confirmation. Les Alliés se sont inclinés par avance devant la décision de Genève.

Un veto de M. Lloyd George, dans les conditions actuelles soulèverait la protestation justifiée de toutes les nations.

Même à preuve du contraire nous croyons donc à une information erronée.....

A. C.

## INFORMATIONS

### L'Allemagne à la Société des Nations

Au congrès pacifiste d'Essen, M. Loebe, président du Reichstag socialiste majoritaire, s'est prononcé en faveur de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations.

Il a déclaré vouloir intervenir en temps opportun pour que le gouvernement allemand présente une demande d'admission.

### Une protestation des Alliés auprès du gouvernement hongrois

Les représentants diplomatiques alliés ont fait auprès du ministre des affaires étrangères une demande collective pour protester contre l'attribution passive du gouvernement hongrois à l'égard des bandes qui opèrent dans le Burgenland, et lui rappellent qu'il est responsable de la dissolution et du retrait de ces bandes, ainsi que de l'infiltration de volontaires qui continuent à être signalés du territoire hongrois à destination des comitats.

### Un conflit albano-yougoslave ?

Il a été décidé au conseil des ministres à Belgrade, de décréter la mobilisation des classes 1918, 1919, et 1920. Il a été également décidé d'envoyer aux puissances de l'Entente une note de protestation contre la violation du territoire yougoslave par les Albanais.

### La Chine repousse la proposition japonaise sur le Chantoung

La Chine a repoussé les ouvertures du Japon relativement au règlement de la question de Chantoung. Le gouvernement chinois réclame le retour pur et simple, sans conditions, du territoire du Chantoung.

## Turcs et Grecs

On s'attend d'un moment à l'autre à l'occupation d'Eski-Cheir par les Turcs. Une information confirme l'occupation des positions de Yassilyuk et de Derbent par les Turcs. Les Turcs ont reconstruit la ligne de chemin de fer d'Ismyd-Biledjik. Les colonnes volantes turques ont pu pénétrer jusqu'à Kerkagatch, sur la ligne de chemin de fer de Soma-Banderma, et ont fait sauter un train de ravitaillement hellénique. Il ne peut être question de pourparlers de paix avant l'évacuation complète de l'Asie Mineure et de la Thrace par l'armée hellénique.

## Le roi George V viendrait en France au printemps prochain

Dans les milieux de la cour on commence à parler d'une visite que les souverains britanniques feraient prochainement en France, au printemps de 1922, dit-on. Il y a quelque temps le roi George V avait promis au gouvernement français de se rendre à Paris « à la première occasion possible ». On considère ici qu'une visite de ce genre contribuerait beaucoup à resserrer les liens qui unissent les deux pays.

## La libération de la classe 1920

Les militaires de la classe 1920 servent sous le régime de la loi de trois ans et ne sont régulièrement libérables que le 15 avril 1923.

Toutefois, le gouvernement ayant déposé un projet de loi fixant à deux ans la durée de service imposée aux hommes des classes 1920 et 1921 et à 18 mois, sous certaines réserves, le temps de service imposé aux hommes des classes suivantes, le premier contingent de la classe 1920 sera certainement libéré en avril 1922 au plus tard.

Il est même possible, pour ne pas dire probable, que, sur les instances de la commission des finances pour des raisons budgétaires, le ministre de la guerre soit amené à envisager la libération du premier contingent de la classe 1920 par anticipation.

## CHRONIQUE LOCALE PROSPECTUS

On fait distribuer des petites brochures qui ont pour titre « la Renaissance de la France » et qui indiquent la destruction causée par la guerre et le travail de reconstruction accompli du 1<sup>er</sup> mai 1921 dans les régions libérées.

D'après la brochure, ce travail de reconstruction serait admirable et presque complet.

Or, ceux qui viennent de ces régions ne sont pas aussi affirmatifs et si l'on s'en tient également aux protestations que l'on lit chaque jour émanant des populations des régions libérées, il ne semble pas que ce travail de reconstruction ait fait oublier la destruction.

Les « Informations Parisiennes » restent également plutôt sceptiques. C'est ainsi qu'elles déclarent que l'incendie des Magasins du Printemps, à Paris, leur suggère la réflexion suivante :

« Sans vouloir user du paradoxe, ni faire des comparaisons inadmissibles, nous sommes amenés à considérer, d'un côté, le grand magasin sinistré, et, de l'autre, la région dévastée. Combien voulez-vous parler que MM. Laguionie et Poulet auront fait réédifier leur magasin avant que le gouvernement ait fait réédifier une bicoque. Mais voilà, le Printemps est une industrie privée ; ses directeurs, administrateurs intelligents et honnêtes, conscients des intérêts qu'ils ont à défendre, sont comptables des actions, et des deniers de leur trésorerie, et s'ils défaisaient, ce sont eux qui paieraient. Tandis que la France ou plutôt le gouvernement, n'a pas à craindre la moindre responsabilité. »

Notre confrère parisien a certainement raison. L'industrie privée se débrouille et il faut, pour obtenir un résultat, qu'elle se débrouille vite. Tandis que l'Etat a toujours le temps d'ouvrir des chantiers.

Et puis, ce n'est pas lui, qui paie ; ce n'est pas son argent qu'il dépense. Mais, pourquoi cherche-t-on à ber-

ner le pays en l'inondant de prospectus qui affirment que la reconstruction des régions libérées est à peu près faite, alors que ce n'est pas exact ?

LOUIS BONNET.

## Légion d'honneur posthume

La croix de chevalier de la Légion d'honneur posthume a été attribuée à la mémoire du regretté sous-lieutenant Marcel-Henri Cathary, mort pour la France.

Voici la citation :

Jeune officier d'une bravoure et d'un entrain remarquables. Contumace des actes de courage et se dépensant toujours sans compter, avait su communiquer à sa section l'ardeur guerrière. Toujours à la place la plus exposée, a été tué le 28 novembre dans la tranchée de la première ligne pendant qu'il observait les mouvements de l'ennemi.

Médaille militaire, deux palmes.

M. Marcel Cathary était un ancien élève du lycée Gambetta et le fils de notre ami M. Louis Cathary, ancien rédacteur de la *Dépêche* à Cahors, où il a laissé d'excellents souvenirs.

## Mutation

M. Delpech, capitaine au 7<sup>e</sup> d'infanterie passe dans l'armée territoriale et conserve son affectation actuelle.

## Honorariat

M. Darnis, sous-lieutenant de complément, en résidence à St-Céré, est placé dans la position honoraire, avec le grade de sous-lieutenant de territorial honoraire.

## Administration militaire

M. Drebel, sergent territorial au 7<sup>e</sup> d'infanterie, est nommé officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe de réserve.

## Distinction honorifique

Notre compatriote, M. Crabol, sous-préfet de Senlis, est nommé officier de l'instruction publique. Félicitations.

## Conférence-Concert

Dimanche soir, une brillante représentation cinématographique et un concert musical avaient lieu dans la magnifique salle du Palais des Fêtes.

Au cours de cette soirée, une conférence devait être faite par M. Peyriga, chef de cabinet du Ministre des Pensions, en faveur des veuves, des orphelins et ascendants.

M. Sers, le sympathique président de la Fédération des Mutilés du Lot, présente en excellents termes M. Peyriga au public nombreux qui a répondu à l'appel des organisateurs.

M. Peyriga prend la parole. Tout d'abord, il s'excuse de n'avoir pu venir à Cahors le 19 septembre, mais il tient à dégager sa responsabilité et celle de la Fédération du Lot. Il avait fait tout le nécessaire pour faire savoir que la conférence ne pouvait avoir lieu ce jour-là. Il remercie l'auditoire de lui avoir conservé malgré tout, sa sympathie et il l'assure, à son tour, de toute son amitié.

Il fait ensuite ressortir qu'il n'est pas venu à Cahors comme chef de cabinet d'un ministre, mais en mutilé et en camarade.

M. Peyriga établit un parallèle entre les orphelins de ceux qui, prisonniers de guerre, sont morts en Allemagne et de ceux qui sont tombés sur le front. Ces derniers sont Pupilles de la Nation, les autres, point. C'est une injustice que les mutilés qui ont charge d'âme et qui ont recueilli des mourants les dernières recommandations, s'emploient à faire disparaître.

M. Peyriga examine également la situation et les droits des veuves et des ascendants qu'il assure de tout son dévouement.

Il fait ressortir que les mutilés cèdent le pas à ces deux catégories de victimes de la guerre en ce qui concerne le relèvement du taux des pensions.

Les mutilés n'ont pas seulement des droits à faire valoir, ils ont aussi des devoirs à remplir : devoir social, devoir patriotique. Ils veulent que ceux qui sont tombés ne soient pas morts en vain. Ils souhaitent une France libre, ardente et généreuse qui puisse continuer à porter haut et ferme le drapeau de la Civilisation. Ils veulent que la guerre qui vient de finir soit la dernière — « Guerre

à la guerre ». — s'écrie M. Peyriga aux applaudissements du public.

Enfin M. Peyriga déclare que les dirigeants des Fédérations ne veulent ni démagogie, ni surenchère, ils ne visent aucun intérêt particulier et ils se sacrifient au contraire, pour l'intérêt de tous. En terminant il adresse des félicitations au bureau de la Fédération du Lot pour l'organisation de leur groupement, un des plus prospères. De vifs bravos saluent les paroles de M. Peyriga.

Après la conférence, M. Troupel lit une poésie composée par M. Peyriga et qui a été fort appréciée.

La soirée a continué par des projections cinématographiques et par le concert musical dirigé par M. J.-B. Nouyrit.

Indiquons que M. Feydel avait donné la salle gratuitement pour la conférence et qu'il avait accordé demi place à tous les membres de la Société des mutilés, orphelins, veuves et ascendants.

## A propos des jetons

Les nouveaux jetons sont distribués avec une particulière parcimonie. Il est arrivé, pour le Lot, 7 ou 800 pièces si nos renseignements sont exacts. Voilà qui garantit une circulation... intense dans le département !!!

Au sujet de ces nouveaux jetons, les *Débats* publient la délicate chronique que voici :

## L'initiative privée

J'ai lu avec plaisir que des faussaires avaient déjà contrefait les jetons d'un franc et de deux francs. Cette satisfaction ne sera peut-être pas aussi pleinement ressentie par les malchanceux de naissance, les myopes ou les distraits qui auront reçu ces pièces sans valeurs, on ne contente jamais tout le monde. Il est tout de même agréable de penser qu'on se pays, auquel on reproche souvent son manque d'initiative, sa timidité industrielle, sa lenteur à se rendre aux vœux de la clientèle, l'esprit d'entreprise se réveille et se rattrape dès qu'il est sûr de répondre à un véritable besoin.

Nous travaons vu dans la guerre : nous le voyons dans la paix. Nulle nécessité ne s'imposait davantage, aujourd'hui que l'argent a déserté la plupart de nos poches, que la création d'une monnaie hygiénique destinée à remplacer nos monnaies et lamentables chiffons. Cette monnaie de secours, nous la réclamions depuis cinq ans ; depuis cinq ans, les pouvoirs nous l'avaient promise ; depuis deux ans ils assuraient qu'elle était prête et n'attendaient que le moment de sortir. Elle sort lentement, péniblement, à petits pas et par petits paquets ; quinze jours plus tard, quand nombre d'amateurs, avides de la connaître, n'ont pas encore eu la chance de lui être présentés, sa soeur barbare, engendrée dans l'adultère et l'ombre, se pavane déjà sur le marché.

Noter que tout se réunissait pour rendre au contrefacteur la tâche difficile : obligation de se soustraire à l'œil curieux de la police, défaut de capital, d'usine, de matériel, ignorance ou, du moins, connaissance imparfaite du modèle choisi, du type à imiter. Ces faussaires n'étaient que trois, trois pauvres individus terriblement handicapés en face de trois institutions telles que la Banque de France, l'Hotel des Monnaies et la Chambre de commerce. Leurs concurrents officiels avaient, outre la supériorité de l'outillage et la commodité d'opérer au grand jour, l'avantage d'une formidable avance, puisque, au lieu d'être présentés, ils se contentaient de reproduire un jeton de 1848 connu d'entre seuls et qui, depuis cette date, était entré dans les mains.

En dépit de tant d'obstacles, l'initiative privée arrive bonne première, elle arrive avec des pièces fausses, c'est entendu ; mais à qui la faute ? Elle serait aussi bien arrivée première avec de vraies. Nous tenons les faussaires ; gardons-nous de les lâcher et employons ces gens expéditifs. Il nous manque encore des jetons de cinquante centimes ; avec le coin authentique et du métal honnête, ils les feront vite et bien. Ce serait un malheur public si tant de zèle et de talent se gavaient à fabriquer des chaussons de isière !

## Obsèques

Dimanche soir, ont été célébrées les obsèques de Mme Teyssonnières, mère de notre ami M. Teyssonnières.

Une foule considérable a suivi le char funèbre qui était recouvert de nombreuses couronnes et a témoigné à M. Teyssonnières de vives sympathies.

Nous renouvelons à M. Teyssonnières nos sincères condoléances.

## Ecole hôtelière des Pyrénées

Parmi les élèves admis au concours d'entrée du 3 octobre 1921, à l'Ecole hôtelière des Pyrénées, nous relevons le nom de notre compatriote M. Doderay, de Gramat.

## FÉDÉRATION des planteurs de tabac du Lot

Dimanche 9 octobre a eu lieu à Cahors une importante réunion des Syndicats adhérents à la Fédération du Lot.

Un nombre très important de Syndicats étaient représentés par de nombreux délégués.

M. Delpont, Président de la C. G. P., député du Lot, présidait assisté de MM. Delmas, député du Lot, secrétaire général de la C. G. P., Cabarrot, secrétaire général de la Fédération du Lot, Cosse, trésorier, d'Arzac, Marceac, Jouffreau et Couderc vice-présidents.

Le D<sup>r</sup> Larnaudie, retenu par ses obligations professionnelles, s'était fait excuser.

Le rapport moral, présenté par le secrétaire fédéral fut approuvé à l'unanimité ainsi d'ailleurs que le rapport financier exposé par le dévoué trésorier M. Cosse.

M. Delmas, prit ensuite la parole. En termes excellents il invita tous les planteurs à rester unis et disciplinés sous le drapeau de la C. G. P. A ce prix seulement leur sera possible de conserver les améliorations chèrement acquises et d'en obtenir d'autres.

Puis le sympathique député fit adopter par l'assemblée un vœu relatif à l'extension de la culture.

Le succès de M. Delmas fut très vif.

M. Delpont, salué par les acclamations de l'auditoire fit ensuite un magistral exposé de l'action menée tant par le bureau fédéral que par celui de la C. G. P. au cours du dernier exercice.

Ses énergiques déclarations lui valurent de nombreux et chaleureux applaudissements et les félicitations des délégués.

L'assemblée procéda ensuite à l'élection des candidats à l'expertise. Tous les experts sortants furent maintenus.

La réunion se termina dans la plus grande cordialité.

### Conseil d'arrondissement

Le Conseil d'arrondissement de Cahors s'est réuni lundi soir à 2 heures à la Préfecture du Lot.

Etaient absents : MM. Dulac, Teyssonnières, docteur Couderc, excusés.

Sur la proposition de M. Solmaic, le Conseil d'arrondissement de Cahors émet le vœu que le Gouvernement dépose le plus tôt possible devant les Chambres un projet de loi sur la réforme administrative qui s'impose tous les jours d'avantage.

Il insiste pour que soit prévue la création de Conseils cantonaux avec de larges attributions et des ressources financières correspondantes. Ces Conseils, tout en déchargeant les Municipalités d'une foule de travaux qu'elles ne peuvent plus mener à bien seraient de nature à rendre plus de services que les Conseils d'arrondissement.

Il émet aussi le vœu que la constitution de 1875 soit profondément révisée dans un sens républicain et démocratique.

Le vœu suivant émis par MM. Jacques Soulié, Pénel, Pons, Couderc, Lalo, Solmaic, Peindarie et Fournié a été adopté.

Le Conseil d'arrondissement de Cahors, considérant que des moyens exceptionnels et radicaux s'imposent à la France pour échapper à la crise financière qui la menace émet le vœu :

1° Que les dettes contractées par l'ennemi soient recouvrées avec la plus grande énergie ;

2° Que l'impôt actuel sur les successions soit étendu jusqu'à la suppression de l'héritage en ligne collatérale ;

3° Qu'il regrette que le gouvernement n'ait pas montré assez d'énergie pour le maintien de l'impôt sur les bénéfices scandaleux réalisés par les profiteurs de guerre.

M. Fournié émet un vœu tendant à ce que le service des autobus soit, à l'avenir, mis en adjudication et qu'il ne soit plus donné de gré à gré.

M. Solmaic émet un vœu tendant

à ce que la chasse soit irrévocablement fermée le 31 janvier et que la chasse même aux oiseaux de passage même soit interdite après cette date. Adopté.

## Escroquerie

M. Paul Bergogne, propriétaire et conseiller municipal à Albas, a adressé une plainte à M. le procureur de la République à la suite des faits suivants :

M. Bergogne, qui avait récemment acquis une excellente jument, vit paraître chez lui deux personnages dont l'un se donnait comme marchand drapier à Cahors, l'autre comme maquignon.

Ce dernier amenait avec lui un cheval.

Les visiteurs proposèrent à M. Bergogne de lui acheter sa jument. Le pseudo maquignon offrit ensuite une autre transaction assez compliquée.

Le prétendu marchand drapier achetait la jument de M. Bergogne à qui on donnait en paiement le cheval amené par les inconnus, mais M. Bergogne donnait une ristourne de 800 francs. Au surplus, le maquignon s'engageait à reprendre le cheval troqué en payant le prix demandé par M. Bergogne, soit 2.800 fr.

L'affaire conclue, la jument fut emmenée, le cheval laissé en otage et les 800 fr. disparurent dans la poche du maquignon.

Depuis, le maquignon et son ami n'ont pas donné de leurs nouvelles.

## Le vol des bijoux

Au cours d'un interrogatoire, le photographe Monschain inculpé de recel dans le vol de bijoux commis par Combebias et Faure, a déclaré que Combebias lui aurait dit avoir jeté une bague de très grande valeur dans les lieux d'aisances de la police, situés dans la Fondue.

Combebias aurait jeté le bijou dans un coin du local.

Des recherches ont été faites ; mais elles n'ont donné lieu à aucun résultat.

Comme ce local est plongé dans l'obscurité la plus complète, il est possible que le bijou ait été balayé, quand le nettoyage des cabinets a eu lieu. Et il paraît qu'ils ont besoin souvent d'un long nettoyage !...

## Rixe

Lundi soir vers 10 heures, une violente dispute éclatait rue Nationale entre plusieurs personnes ; des injures on arriva aux coups. Une femme fut frappée, un homme fut blessé.

Peu après, la même dispute fut continuée dans la rue Fondue-Basse. Là encore, après force injures, on arriva aux coups. Un homme fut frappé et blessé. Il put être transporté sur un charreton dans l'immeuble qu'il habite rue Bouscarrot, n° 20.

La police est intervenue ; procès-verbal a été dressé.

La rixe aurait eu son origine sur les Boulevards. Le jeune D... aurait été frappé par le sieur B...

Les parents du jeune D... seraient allés demander des explications au sieur B..., rue Bouscarrot.

Là, grande dispute et coups. B... aurait été blessé à la tête ; la mère du jeune D... également aurait reçu des coups.

C'est alors que B... et son ami D... tenancier de la maison n° 20 et sa fille seraient allés au restaurant Noury et que la dispute aurait recommencé violente, au point que le tenancier de la maison de tolérance aurait été frappé à la tête si violemment qu'il dut être emporté chez lui. Il avait la tête ensanglantée.

M. le docteur Peindarie lui a donné des soins et n'a pu se prononcer sur son état.

Cette affaire a provoqué une vive émotion dans les quartiers où elle s'est déroulée.

Les habitants qui étaient couchés se levèrent et protestèrent vivement. Le scandale était énorme.

L'affaire aura son dénouement en police correctionnelle.

Il serait temps que les scandales de cette sorte prissent fin.

## CHRONIQUE SPORTIVE

### AVIRON CADURCIEN

La journée de dimanche 2 octobre a été un triomphe pour l'Aviron Cadurcien. C'est par 14 points (4 essais dont 1 transformé) à 0 que nos vaillants équipiers ont triomphé de leurs adversaires réputés de « Guillemerly Sportif ».

Disons tout de suite que la partie fut très belle, très cordiale et que si le mordant de notre équipe fut irrésistible, la défense opposée par « Guillemerly » fut énergique, parfois même menaçante et toujours très sportive.

Un très nombreux public avait envahi notre terrain et le service d'ordre fut enfin organisé de façon à donner satisfaction à tous, en attendant les transformations indispensables et qui sont à l'étude.

Nous remercions la population de notre ville d'avoir répondu à notre appel, et nous sommes certains que chaque rencontre au Stade Després amènera de plus en plus les Cadurciens dans ce cadre délicieux, si judicieusement choisi.

Le coup d'envoi fut sifflé exactement à 16 heures, dès que Monsieur le Colonel commandant le 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie eut pris la présidence d'honneur qu'il avait bien voulu accepter.

Dès le début, la supériorité du team Cadurcien s'affirma, malgré que le soleil aveugle un peu nos équipiers, et le jeu se porta presque immédiatement dans les 22 adversaires, dont les buts sont très menacés. Malgré une pluie de coups francs à son avantage, l'équipe Toulousaine ne parvint point à remonter le terrain et se heurta à la formidable ligne d'avants, supérieurement menée par le Capitaine de P. A. C. Nombresuses mêlées ; elles donnaient souvent le ballon à « Guillemerly » mais jamais, malgré sa vaillance, le quinze Toulousain ne peut amorcer une attaque de ses trois quarts.

Par contre l'A. C. dont le demi-d'ouverture avait été remplacé au pied levé par un joueur de la 2<sup>e</sup> équipe — qui égala sous peu ses devanciers, — dans un jeu ouvert splendide parvint par des passes bien menées par ses trois quarts à marquer quatre essais dont un transformé. La ligne arrière du team Cadurcien mena loin cette première équipe. Les avants solides et très en forme ont fourni une très belle partie et ont puissamment contribué au succès de la journée. Le demi de mêlée joue comme un ancien.

Il est regrettable qu'un stupide accident dont les suites n'auront rien de grave ait mis hors service avant la partie, le brillant ailier Cambon, qui réparait d'ailleurs dès dimanche prochain dans le match contre une autre équipe Toulousaine.

L'arbitre fut très impartial, ce qui lui valut d'abord les félicitations de « Guillemerly » et les remerciements de l'A. C. N'est-ce point là le meilleur éloge ?

La recette fut appréciable, ce qui démontre une fois de plus la sympathie des Cadurciens pour leur vieille Société Sportive l'A. C. Et il en sera de même à chaque match, nous en sommes convaincus.

Pendant que sa première Equipe triomphait à Cahors, la 2<sup>e</sup> de l'A. C. réussissait à sa première sortie à batte l'Union Sportive Soullagaise par 9 points à 0. Bravo !

Dimanche prochain 13 octobre l'A. C. offrira aux sportsmen Quercinois et Cadurciens deux matches.

Le premier mettra aux prises trente équipiers de l'Aviron (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Equipes). Le coup d'envoi sera donné à 2 heures très précises. Le deuxième match se livrera entre « Les Levriers Sports Toulousains » Equipe 1 et l'Equipe 1 de l'A. C.

Encore une belle partie en perspective. Nous ferons connaître en temps utile et avant dimanche les noms des 45 Equipiers Cadurciens.

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Equipes de l'A. C. participeront comme la 1<sup>re</sup> aux championnats de 3<sup>e</sup> série.

Les rentrées continuelles qui s'opèrent à l'A. C. permettent de fournir à chacune des 3 équipes un nombre raisonnable de remplaçants.

La fête projetée par l'Aviron a été irrévocablement fixée au 13 novembre. Le programme est en bonne voie et satisfera les plus difficiles. Il sera ultérieurement annoncé par les journaux et par affiches. Le succès est le plus complet s'annonce d'ores et déjà. Nous tiendrons le public au courant.

Jeu de 20 h. 3/4, au siège social, réunion du Comité technique. Présence indispensable.

Ordre du jour : Composition des nouvelles équipes. Propositions diverses.

Le Comité.

## Théâtre de Cahors

### PHI-PHI

C'est définitivement le lundi 24 octobre qu'aura lieu la représentation de l'opérette

### PHI-PHI

Imprimerie COUJANT (personnel intéressé). Le Gérant : A. COUJANT.

## A QUI LA FAUTE ?...

Si vous souffrez dans vos organes digestifs, si, oppressé, vous cherchez en vain le sommeil tranquille, c'est que vous ne buvez pas de l'eau **SAINT-MARTIAL**, laxative et dépurative, qui assure la régularité de la digestion.

Pharmacie ORLIAC, à CAHORS.

## PALAIS DES FÊTES

Au Palais des Fêtes, sera déroulé, Samedi, Dimanche et Lundi, le **seul film officiel** du fameux match de boxe **Carpentier-Dempsey**

Ce film obtient partout un succès considérable.

Grand Orchestre

Pour Jeudi, en matinée et en soirée, en représentation :

### Capitaine Fracasse

Francoules

Fête votive. — La jeunesse de notre commune organise pour dimanche 16 et lundi 17 octobre, la fête de la commune.

Les organisateurs ne négligent rien pour donner de l'éclat à notre fête qui obtient chaque année un vif succès.

Les danseuses et danseurs des communes voisines ne manqueront pas de se donner rendez-vous, dimanche et lundi à Francoules, où le meilleur accueil leur sera assuré.

Frayssinet-le-Gélat

Améliorations communales. — Depuis quelque temps déjà, les immeubles Cailau, achetés par la commune, ont été démolis et les travaux de nivellement et d'aménagement de la nouvelle place sont à peu près terminés.

Notre église se trouve ainsi tout à fait dégagée et le centre de la localité a complètement changé d'aspect.

La municipalité actuelle mérite les remerciements de tous les habitants pour cette amélioration si utile et si meilleur goût.

Douelle

Au vignoble. — Les vendanges sont terminées depuis une huitaine de jours. Elles ont été déficitaires de 50 0/0 environ. La décauvaison est commencée, elle donne de médiocres résultats comme rendement, mais bons pour la qualité du vin. On signale déjà deux ventes pour le compte d'un négociant de Cahors aux prix de 230 et 200 fr. nu, non logé, tous frais à la charge de l'acheteur, et cela la barrique de 220 litres.

Thémimettes

Décorations posthumes. — La médaille militaire et la croix de guerre ont été attribuées à la mémoire de nos deux vaillants compatriotes morts pour la France, Pierre Landes, tué le 25 août 1914 et Raoul Loubie, tombé au champ d'honneur le 21 avril 1917.

Gourdon

Pupilles de la Nation. — La commission cantonale se réunira à la Mairie de notre ville, le 15 courant à 14 heures (heure légale).

Etat-civil de la commune de Gourdon (mois de septembre) :

Naissances : Elot Pêbeyre, au Castelat ; Jean Grangé, rue du Puits de Galot ; Camille Noël, rue Molinié-Montagne ; René Chabert, à Lalbenque.

Mariages : Antonin Cussac, peintre, 24 ans, à Gourdon et Fernande Delroc, sans profession, 21 ans, à Gourdon ; Alphonse Valadié, cultivateur, 24 ans et Marie-Louise Dauliac, sans profession, 17 ans, à Gourdon ; Fernand Maury, menuisier, 28 ans, à Gourdon et Eulalie Delbos, 23 ans, à Costeras ; Louis Valel, cultivateur, 24 ans, au Vigan et Elodie Arteil, sans profession, à Prouillac.

Décès : Louise David, sans profession, 75 ans, épouse Jardel, aux Lavaudes ; Marguerite Bergougnoux, sans profession, 57 ans, épouse Malbec, à Louménil ; Edmond Sauré, 4 ans, avenue Cavaignac ; Augustin Landi, sans profession, 72 ans, hôte ; Félixe Bouzou, sans profession, veuve Ané, à Grimaudet ; Joséphine Veyre, sans profession, 82 ans ; Pierre Paim, cultivateur, 78 ans, à Prouillac ; Mélanie Feydel, sans profession, 70 ans, hôte.

Allemagne et Pologne

De Berlin : Malgré la situation très tendue existant entre le Gouvernement allemand et le Gouvernement polonais, l'Allemagne verrait, dit-on, avec plaisir, la possibilité d'entrer en pourparlers directs avec la Pologne au sujet de la solution de la question de la Haute-Silésie.

Le cabinet Wirth

De Berlin : On subordonne, cette fois très ouvertement, l'existence du Cabinet Wirth à la question de la Haute-Silésie.

Un assassinat

D'Odessa : L'ouvrier Golynetz a tué le Président de la Tcheka d'Odessa, l'ancien matelot Patchenko qui fit fusiller son frère, soldat dans l'armée de Wrangel. Golynetz s'est suicidé ensuite.

La paix irlandaise

De Londres : C'est aujourd'hui qu'a lieu la première réunion de la Conférence de la Paix irlandaise que présidera M. Lloyd George.

Perception. — Les bureaux de la perception de Gourdon-banlieu, anciennement

rue de la République, ont été transférés dans l'avenue Gambetta, à l'ancienne, gendarmerie (à la Croix).

Gramat

Achats de la remonte. — Dans sa dernière séance, le comité d'Aurillac a procédé aux achats suivants :

Un cheval de trois ans à Mme de Lavallette, à Aynac, 2.800 fr. ; un cheval de trois ans à M. Delpyroux, à Bretenoux, 2.650 francs ; un jument de trois ans à M. Revillat, à Gramat, 2.835 fr. ; un cheval de trois ans à M. Vernet, à Issendouls, 2.800 francs ; un jument de trois à M. Andral, à Montamel, 2.650 fr. ; un cheval de quatre ans à M. Blat, à Assier, 2.735 fr. ; un jument de quatre ans à M. Pégourie, à Durbans, 3.100 fr. ; un cheval de quatre ans à M. Denis Darnis, à Gramat, 2.700 francs ; un jument de quatre ans à M. Revillat, à Gramat, 2.800 fr. ; un jument de quatre ans à M. Jean Grimal, à Issendouls, 2.900 fr.

EAU SAINT-MARTIAL

Laxative - Dépurative

Pharmacie MEULET, à Gourdon.

## REMERCIEMENTS

Monsieur Marius TEYSSONNIÈRES, Ingénieur des travaux publics de l'Etat, Conseiller d'arrondissement, et sa famille, dans l'impossibilité de remercier individuellement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver, les prient de trouver ici l'expression de leur vive gratitude.

AVIS DE DÉCÈS

Madame AVERSA, née MALINCONICO - Madame René VERNET, née MALINCONICO.

Monsieur René VERNET, surnuméraire des Contributions indirectes.

Les familles AVERSA, BOURGNOU, PÉLISSIE et tous leurs parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Germaine MALINCONICO leur nièce, sœur, belle-sœur et cousine, décédée à Cahors, le 10 octobre 1921, dans sa 23<sup>e</sup> année.

Et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 12 octobre 1921, à 9 h. 1/4 du matin, en l'Eglise Cathédrale.

Assemblée à la maison mortuaire, 2, rue Clément-Marot.

## DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 55.

### La question de la Haute-Silésie

De Berlin : M. Sthahmer, ministre d'Allemagne à Londres, quittera Berlin aujourd'hui. Il doit, d'abord, indirectement et ensuite sur les questions qui seront automatiquement posées par le Gouvernement anglais, déclarer officiellement qu'en cas où la solution de la question de la Haute-Silésie ne serait pas franchée dans un sens favorable à l'Allemagne, aucun des traités et arrangements conclus avec les Alliés depuis la Révolution allemande ne pourra être exécuté aussi bien par le Gouvernement actuel que par tous les Gouvernements qui se succéderont.

### Allemagne et Pologne

De Berlin : Malgré la situation très tendue existant entre le Gouvernement allemand et le Gouvernement polonais, l'Allemagne verrait, dit-on, avec plaisir, la possibilité d'entrer en pourparlers directs avec la Pologne au sujet de la solution de la question de la Haute-Silésie.

### Le cabinet Wirth

De Berlin : On subordonne, cette fois très ouvertement, l'existence du Cabinet Wirth à la question de la Haute-Silésie.

### Un assassinat

D'Odessa : L'ouvrier Golynetz a tué le Président de la Tcheka d'Odessa, l'ancien matelot Patchenko qui fit fusiller son frère, soldat dans l'armée de Wrangel. Golynetz s'est suicidé ensuite.

### La paix irlandaise

De Londres : C'est aujourd'hui qu'a lieu la première réunion de la Conférence de la Paix irlandaise que présidera M. Lloyd George.

### Marché du travail

Voici la situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 26 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1921 :

Nombre de placements à demeure : 9 hommes, 1 femme.  
En extra : 4 hommes, 4 femmes.  
Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme, 1 femme.  
Offres d'emploi non satisfaites : 8 hommes, 4 femmes.

## A VENDRE à ALBAS

PROPRIÉTÉ DE 12 HECTARES D'UN SEUL TENANT

A proximité du Lot

Vignes, terres labourables de 1<sup>er</sup> ordre

S'adr. à H. MONVILLE, à ALBAS (Lot)

### JACQUES FOURCHTEIN

IMPORTATION, EXPORTATION, ALIMENTATION GÉNÉRALE

16, quai Lambarde, LE HAVRE

Cherche représentant sérieux et spécialisé

### Transport des Soldats

morts pour la France, de et pour toutes directions. Une voiture automobile de touristes transporte les personnes accompagnant et a en remorque une machine dans laquelle reposent les corps.

PRIX MODÈRE

Paul Waroquier, 8, rue Gambetta, à Fourmies

Téléphone : 56 (NORD)

### Vente toutes Futailles

GRANDE TONNELLERIE

PAUL GINOULHAC

20, Bd Bonnepos, 20

TOULOUSE, Télég. 14/70.

### Mesdames

POUR VOS RÉPARATIONS & TRANSFORMATIONS DE FOURRURES

Adressez-vous chez Mme BARDY

15, rue Blanqui

### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 10 Octobre 1921.

La meilleure séance de samedi à New-York et les avis moins déprimants de Londres ont permis à notre marché de se ressaisir. Aussi, malgré le manque d'affaires, la plupart des valeurs regagnent un peu de terrain.

Banques soutenues : la Paris 1.220, Union Parisienne 805, Lyonnais 1.427, Société Générale 706, gros achats en Nationale du Mexique qui s'avance à 546.

Navigations irrégulières : Chargeurs Réunis 546, Transatlantique 245.

Cuprifères calmes, notamment le Rio à 1.475.

Industrielles russes sans affaires : Napht 317, Bakou 2.360, Lianosoff 381, Platine 596, North Caucasian 56,25.

Pétrolifères meilleures sur rachats de vendeurs : Eagle 200, Shell 230, Royal-Dutch 18,850.

De Beers en reprise à 630.

Mines d'or plus lourdes : Rand-Mines 148,50, Crown mines 105.

Bonne tenue des caoutchoutières : Financière 107, Padang 153,50, Malacca 104,50.

Parmi les valeurs diverses : les Sucreries d'Égypte se tiennent à 689 et la Say ordinaire à 1.300, la Penarroya est stationnaire à 1.006, la Thomson est légèrement mieux à 834, ainsi que la Kuhlmann à 651.

### Marché de La Villette

10 octobre 1921

ESPECES	ENTRÉES	REVENU	PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k., poids vif		
			1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.
Bœufs...	6.300	1.403	2,60	2,50	2,00
Vaches...					
Taureaux...					
Veaux...	2.760	459	3,50	3,00	2,50
Moutons...	20.198	3.093	3,00	2,75	2,50
Porcs...	5.994	4,60	4,40	4,20	

OBSERVATIONS. — Vente très mauvaise sur toutes les marchandises.

## LES VAINCUS DE LA VIE

### Tante Berceuse

PAR Jules MARY

XIII

Les autres sortirent, impressionnés, car Valérie, de ses grands yeux fiévreux, avait suivi cette étrange scène.

Et elle dit, faible, à cet homme en qui, d'instinct, elle avait toujours eu confiance :

— Saluez-moi... je ne veux pas mourir... Ne me quittez pas... on veut me tuer...

Il étendit gravement la main vers le lit, comme pour prendre possession d'elle. Il ne s'éloigna de cette chambre, désormais, que lorsque la tante serait debout — ou lorsqu'elle serait morte !

XIV

Pendant huit jours Marie-Adèle désespéra de sauver cette précieuse vie. Il ne s'éloigna pas, il ne retourna pas une seule fois au Roc-Martin. Jean était là, presque toute la journée, qui le secondait, avec Germaine, dont le dévouement et la sollicitude toujours en éveil rachetaient la faute passée.